

Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal.

L'évaluation du socle commun (400 points) (voir aussi page suivante).

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

3 épreuves (100 points par épreuve, soit 300 points)

- 1ère épreuve écrite : français (3h) – histoire-géo.-enseignement moral et civique (2h)

- Une thématique commune
- Une première partie (3 heures) consacrée aux compétences d'analyse et de compréhension de documents et de maîtrise de différents langages
- Une seconde partie (2 heures) dédiée à la maîtrise orthographique de la langue écrite et à la capacité de rédiger
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Un travail de rédaction en mode narratif ou argumentatif
- Une dictée et un exercice de réécriture

- 2ème épreuve écrite : maths (2h) - sciences expérimentales et technologie (1 h)

- Une thématique commune
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Un exercice de programmation informatique, en lien avec les nouveaux programmes de mathématiques et de technologie.
- Un tirage au sort détermine, à chaque session, les deux disciplines sur les trois (physique-chimie, SVT, technologie) qui font l'objet d'épreuves.

- Épreuve orale soutenance de projet (15 minutes dont 5 d'exposé et 10 d'entretien)

- La qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.
- L'élève présente un projet interdisciplinaire conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen. L'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ; l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.
- Compétences évaluées : expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.

Des points supplémentaires sont accordés aux candidats ayant suivi un enseignement de complément (langues et cultures de l'Antiquité-Latin) selon le niveau qu'ils ont acquis à la fin du cycle 4 :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés

Admission : l'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Il obtient la mention « assez bien » s'il cumule plus de 420 points, « bien » s'il cumule plus de 490 points et « très bien » s'il cumule plus de 560 points.

Cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves (en début d'année scolaire suivante).

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2016

PRISE EN COMPTE DE LA RÉFORME DU COLLÈGE

Des programmes
adossés à un nouveau
socle commun

—

Une logique
de cycle

Des enseignements
interdisciplinaires
(EPI)

—

Une meilleure prise
en compte de l'oral

Des parcours
(PEAC, parcours Avenir,
parcours citoyen...)

—

Une échelle de référence
pour sortir de la logique
binaire (acquis / non acquis)

De nouvelles disciplines évaluées



8H

d'épreuves écrites
(contre 7 aujourd'hui)

épreuves écrites & orales

la dernière semaine de juin

Une cérémonie républicaine de remise des diplômes

ACTUELLEMENT	À PARTIR DE 2016
<p>LE BARÈME</p> <p>Contrôle continu 200 PTS</p> <p>On additionne les notes obtenues en contrôle continu tout au long de l'année de 3^e dans l'ensemble des disciplines à l'exception de l'histoire-géographie, soit en français, mathématiques, LV1, LV2, SVT, physique-chimie, arts plastiques, musique, technologie et EPS.</p> <p>L'élève doit par ailleurs attester de sa maîtrise de l'ensemble des domaines du socle commun (livret personnel de compétences).</p> <p>+ Contrôle final 160 PTS</p> <p>Français 40 PTS</p> <p>Mathématiques 40 PTS</p> <p>Histoire-géographie-éducation civique 40 PTS</p> <p>Histoire des arts 40 PTS</p> <p>= Total 360 PTS</p> <p>L'ADMISSION</p> <p>Pour être reçu(e) : au minimum 180/360 PTS</p> <p>LES MENTIONS</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">AB 216 PTS</div> <div style="text-align: center;">B 252 PTS</div> <div style="text-align: center;">TB 288 PTS</div> </div>	<p>LE BARÈME</p> <p>Contrôle continu 400 PTS</p> <p>Chacun des huit champs d'apprentissage du socle commun apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e.</p> <p>Maîtrise insuffisante (10 points) > maîtrise fragile (25 points) > maîtrise satisfaisante (40 points) > très bonne maîtrise (50 points)</p> <p>+ Contrôle final 300 PTS</p> <p>Français + histoire-géographie + enseignement moral et civique 100 PTS</p> <p>Mathématiques + SVT + physique-chimie + technologie 100 PTS</p> <p>Épreuve orale 100 PTS</p> <p>= Total 700 PTS</p> <p>L'ADMISSION</p> <p>Pour être reçu(e) : au minimum 350/700 PTS</p> <p>LES MENTIONS</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">AB 420 PTS</div> <div style="text-align: center;">B 490 PTS</div> <div style="text-align: center;">TB 560 PTS</div> </div>

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Août 2016

L'évaluation du socle commun (400 points)

Domaine 1 – « Les langages pour penser et communiquer » = **50 points pour chacun des 4 sous-domaines** (soit 200 points au total pour le domaine 1)

Domaines 2 à 5 = 50 points par domaine (soit 200 points au total)

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (25 points)
- Maîtrise satisfaisante (40 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

Le nouveau socle commun

> 5 domaines de formation

> Des objectifs dans chacun d'eux

Domaine 1

« Les langages pour penser et communiquer »

1. Les langages pour penser et communiquer

2. Les méthodes et outils pour apprendre

3. La formation de la personne et du citoyen

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

← Sous-domaine 1 du domaine 1 (50 points)

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

← Sous-domaine 2 du domaine 1 (50 points)

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

← Sous-domaine 3 du domaine 1 (50 points)

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

← Sous-domaine 4 du domaine 1 (50 points)